# REJOIGNEZ LE RÉSEAU DE RÉFÉRENCE DU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

epe
école des parents et des éducateurs
RÉSEAU NATIONAL

Accueillir, informer et accompagner familles, jeunes et professionnels

# SOMMAIRE


- Charte du réseau.....04
- Un réseau associatif.....05
- Pourquoi rejoindre le réseau ?.....06
- Comment adhérer au réseau ?.....08
- Les différentes étapes pour intégrer le réseau.....11

# CHARTE DU RÉSEAU

## Nos valeurs

## Nos principes d'intervention

- Accueil inconditionnel et universel
- Non-jugement
- Respect de la laïcité, de la liberté de choix et de la singularité de chacun
- Reconnaissance des compétences et des potentialités de chacun
- Non lucrativité
- Démarche de prévention et de coéducation privilégiant l'apprentissage en autonomie, l'expérience collective et la collaboration
- « Faire école » entre parents, entre éducateurs, entre parents et éducateurs
- Approche multiréférentielle en sciences humaines et sciences sociales
- Pluridisciplinarité des équipes salariées et bénévoles

# UN RÉSEAU ASSOCIATIF

## au service des parents, des familles, des professionnels.

### Nos forces

- Une Fédération nationale représentant et coordonnant le réseau des EPE
- Une expertise, une adaptabilité et une capacité d'innovation
- Un conseil scientifique
- Publication de référence sur la parentalité et de l'éducation *L'école des parents*
- Mutualisation : projets et expériences
- Un observatoire des évolutions impactant sur la parentalité

**La Fédération nationale (Fnepe) est reconnue d'utilité publique.**
**La Fnepe et les EPE sont agréées jeunesse et éducation populaire, ainsi qu'associations complémentaires de l'enseignement public.**

# POURQUOI REJOINDRE LE RÉSEAU ?

## Un projet associatif partagé et coordonné par la Fnepe

### 01

Faire partie du réseau associatif pionnier du soutien à la parentalité

### 02

Contribuer au débat public et à la construction des politiques publiques de demain

### 03

Échanger et partager entre membres sur les problématiques, expériences et expérimentations

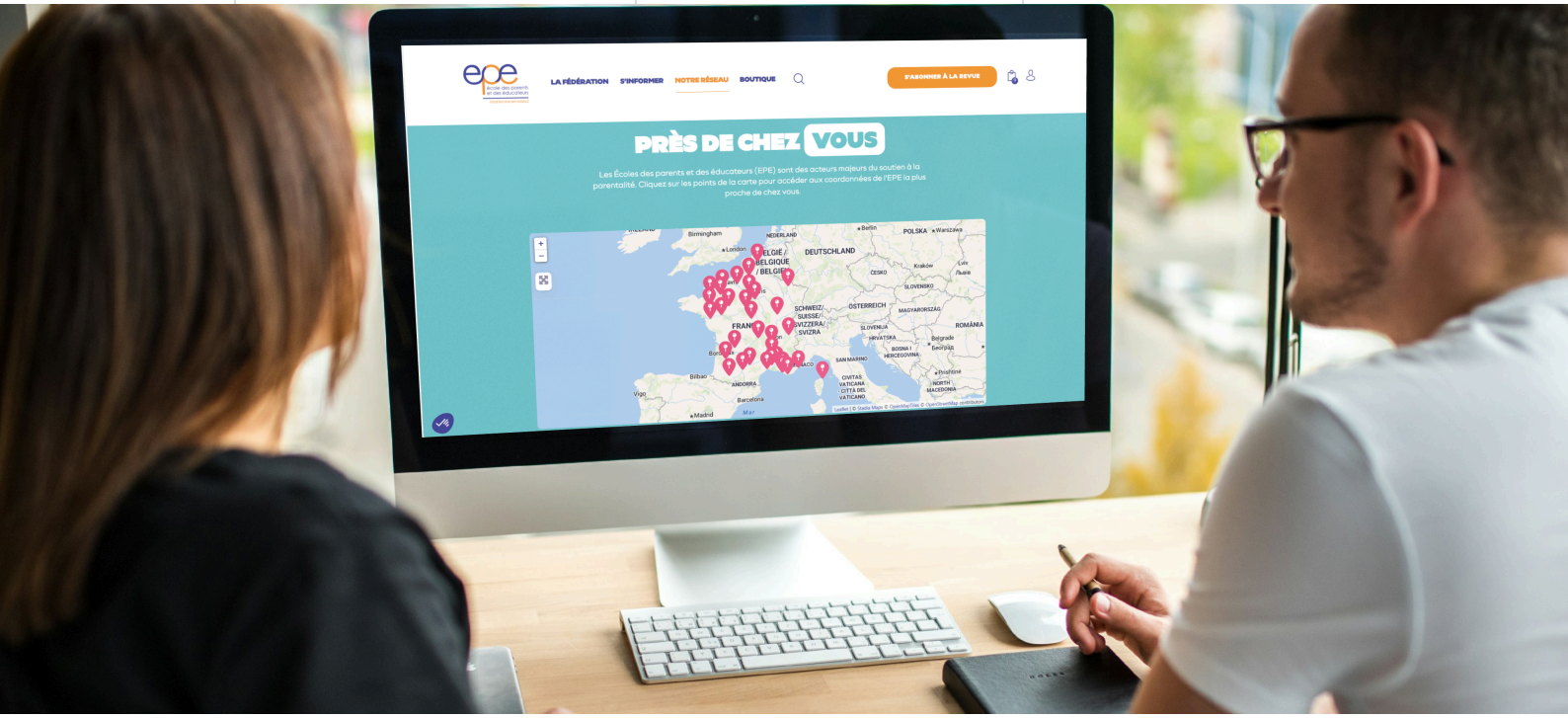

## 04

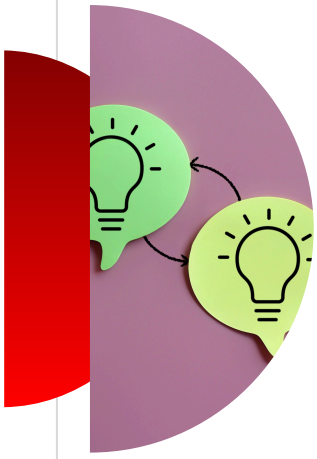

Enrichir ses pratiques grâce aux échanges entre pairs, à la coopération avec le conseil scientifique, à la revue *L'école des parents*

## 05

Bénéficier de la reconnaissance institutionnelle et opérationnelle liée à l'agrément EPE

## 06

Bénéficier des services et des agréments de la Fnepe (appui aux EPE, observatoire, communication... )

# COMMENT ADHÉRER AU RÉSEAU ?

## 2 modalités d'adhésion :

### Agrément EPE

Une association qui déploie exclusivement des actions de soutien à la parentalité pour la famille

### Labellisation EPE

Une association portant des actions de soutien à la parentalité et pouvant intervenir dans un champ plus large

**En soutien à la culture commune du réseau**

La Fnepe organise tout au long de l'année des rencontres entre les membres du réseau.

# Appartenir au réseau, c'est :

Une adhésion à la charte des valeurs du réseau des EPE.

Un engagement réciproque entre les membres impliquant entraide, loyauté, solidarité, travail en équipe, non-concurrence entre membres

La mise en place des actions fondées sur une analyse des besoins des parents et des familles

La coopération avec les acteurs du territoire

L'organisation de supervisions d'équipes et des analyses des pratiques

Le versement d'une cotisation à la Fnepe pour le fonctionnement et l'animation du réseau des EPE (rencontres, formations et construction d'outils)

# Les membres du réseau s’expriment :

## Loïse CHARTENDRALAULT

**RIVAGE RERS - ACTION LABÉLISÉE DU CHER**

“ Pour moi, la Fnepe, c’est un réseau convivial, dynamique et soutenant, qui nous accompagne dans toutes nos actions et tous nos questionnements. “

## Tiphaine LAMY

**EPE DU PUY-DE-DÔME**

“ La Fédération a été présente dès notre création pour nous accompagner dans notre structuration.
Aujourd’hui, c’est un soutien permanent, tant sur les questions de gestion, d’organisation, de ressources humaines, que dans la réflexion menée avec les équipes, ainsi que dans les réflexions de fond avec le conseil scientifique et la revue. C’est un échange régulier. Ce qui est intéressant dans la relation avec le réseau, c’est que nous sommes en lien constant avec lui, ce qui nous permet de ne pas être déconnectés de ce qui se passe à l’échelle nationale, et de pouvoir faire redescendre ces éléments au niveau local, au sein de nos départements. ”

# LES DIFFENTES ÉTAPES POUR INTÉGRER LE RESEAU

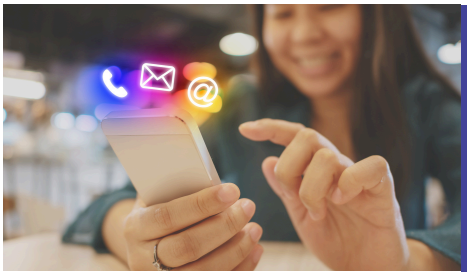

## ÉTAPE 1

Prise de contact avec la Fnepe.

## ÉTAPE 2

Échanges et rencontres pour évaluer l'adéquation du projet de l'association ou des porteurs de projet avec le projet associatif du réseau EPE.

## ÉTAPE 3

Formalisation et dépôt du dossier de demande d'agrément ou de labellisation.

## ÉTAPE 4

Présentation du dossier pour avis à la commission de suivi de la charte, l'instance de développement, de régulation et de vérification du fonctionnement du réseau des EPE.

## ÉTAPE 5

Validation ou refus de l'agrément ou de la labellisation par le conseil d'administration de la Fnepe, qui s'appuie sur l'avis de la commission

## ÉTAPE 6

Signature de la convention d'adhésion à la Fnepe. L'association est membre du réseau.

# RÉSEAU DES EPE

école des parents et des éducateurs
RÉSEAU NATIONAL

## VOUS SOUHAITEZ ÉCHANGER ?


**Contactez Carole WIART**

06 40 37 78 77

**carole.wiart@ecoledesparents.org**

www.ecoledesparents-federation.org

5 Impasse Bon Secours
75011 Paris